

PROVENCHÈRES, vg. de Fr., dép. des Vosges; arr., 7 l. S. de Mirecourt, cant. et poste de Darney. 375 h. — *Autre*, Vosges; arr., 3 l. E. et poste de S.-Dié, cant. de Saales. 410 h. — **P.-sur-Meuse**, H.-Marne; arr., 6 l. N.-E. de Langres, cant. et poste de Montigny-le-Roi. 500 h.

PROVENCY, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., 2 l. N. d'Avallon, cant. de l'Isle-sur-le-Serain, poste de Lucy-le-Bois. 495 h.

PROVERVILLE, vg. de Fr., dép. de l'Aube; arr., cant., 1/2 l. O. et poste de Bar-sur-Aube. 300 h.

PROVEYSIEUX, vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., 3 l. N. et poste de Grenoble. 640 h.

PROVIDENCE, île de la mer des Antilles, à 76 l. de la côte des Mosquitos. — *Autre*, comm. des États-Unis, État de New-York. 1,600 h. — *Autre*, État de Pensylvanie. 1800 h. — *Autre*, riv. formée par la réunion du Waanaskiatuck et du Moshalick, son emb. dans la baie de Narragansett. — *Autre*, comté, État de Rhode-Island. 36,000 h. — *Autre*, v. et port de l'île de Rhode-Island, à 120 l. N.-E. de Washington; fab. de draps, cotonnades, papiers; commerce actif. 12,000 h. — *Autre*, cap de Patagonie, au S.-O. du détroit de Magellan. — **P.-North**, comm., État de Rhode-Island. 2,400 h. — **P.-Nouvelle**, l'une des îles Lucayes.

PROVIDENTI, bourg du roy. de Naples, prov. de Sanzio, distr. et à 3 l. S.-O. de Larino. 1,000 h.

PROVINCETOWN, commune des États-Unis, État de Massachusetts, à 20 l. S.-E. de Boston. Bonne rade. 1,260 h.

PROVIN, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 4 l. 1/2 S.-O. de Lille, cant. de Seclin. 660 h. Poste de Carvin (P.-de-Calais).

PROVINS, v. de Fr., dép. de Seine-et-Marne, chef-l. d'arr. et de cant., à 12 l. E. de Melun; trib. de 1^{re} inst. et de commer., collège comm.; poste. Cette v., long-temps séjour des comtes de Champagne, est située sur la Vouzie et le Durtin, qui font mouvoir une soixantaine de moulins à farine. Elle est bien bâtie; ses rues sont larges et bien percées; le long de ses murs d'enceinte règnent de jolies promenades en forme de boulevards. Un canal que devaient alimenter les eaux de la Vouzie, avait été commencé en 1780, dans le dessein d'établir une communication navigable de Provins à la Seine, ce qui eût singulièrement favorisé son commerce par les relations peu dispendieuses que cette ville aurait pu entretenir avec Paris; mais ce canal, quoique ouvert sur presque toute sa longueur, est resté inachevé. On remarque la tour S.-Quérliau, la fontaine d'eau minérale; fab. de ratines, tiretaine; faïencerie, poterie de terre; tanneries, tuileries, fours à chaux; belle pépinière; commerce de blé et farine, roses dites de Provins, à l'usage de la médecine et de la parfumerie; laines, cuirs, etc.; foires le 2 février, le dimanche de la Trinité et les 24 juin, 11 sept., 11 nov.; marché tous les samedis, l'un des plus importants du dép., pour grains et vins. 5,665 h. L'arr. est divisé en 5 cant.: Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins et Villers-S.-Georges.

PROYART, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 4 l. O. de Péronne, cant. de Chaulnes, poste de Corbie. 700 h.

PRUDEMACHE, vg. de Fr., dép. d'Eure-et-Loir; arr., 4 l. O. de Dreux, cant. et poste de Brezolles. 505 h.

PRUDHOMAT, vg. de Fr., dép. du Lot; arr., 9 l. N. de Figeac, cant. de Bretenoux, poste de S.-Céré. 815 h.

PRUGNE (la), vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 10 l. S. de la Palisse, cant. du Mayet-de-Montagne, poste de Cusset. 1,730 h.

PRULLÉ, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire; arr., 5 l. S.-E. de Negré, cant. et poste du Lion-d'Angers. 575 h. — **P.-le-Chétif**, Sarthe; arr., cant., 2 l. O. et poste du Mans. 445 h. — **P.-l'Eguillé**, Sarthe; arr., 7 l. O. de S.-Calais, cant. du Grand-Lucé, poste du Mans. 1,520 h.

PRUINES, vg. de Fr., dép. de l'Aveyron; arr., 5 l. N. et poste de Rodez, cant. de Marcillac. 1,100 h.

PRUM, v. des États prussiens, prov. du Bas-Rhin; rég., 12 l. N. de Trèves, tannerie. 2,000 h.

PRUNA, bourg d'Espagne; prov., 15 l. S.-E. de Séville. 2,800 h.

PRUNAY, vg. de Fr., dép. de Loir-et-Cher; arr., 4 l. S.-O. de Vendôme, cant. de S.-Amand, poste de Montoire,

925 h. — *Autre*, Marne; arr., 3 l. E. et poste de Reims, cant. de Beine. 415 h. — **P.-le-Gillon**, Eure-et-Loir; arr., cant., 3 l. S.-E. et poste de Chartres. 1,045 h. — **P.-sous-Ablis**, Seine-et-Oise; arr., 4 l. S. de Rambouillet, cant. et poste de Dourdan. 740 h.

PRUNECKEN, v. du Tyrol, chef-l. du cercle du Pusterthal. 1,400 h.

PRUNELLI, vg. de Fr., dép. de la Corse; arr., 8 l. S. et poste de Bastia, cant. de Casaconi. 400 h.

PRUNET, vg. de Fr., dép. de l'Ardèche; arr., cant., 1 l. N. et poste de l'Argentière. 520 h. — *Autre*, Cantal; arr., cant., 3 l. S. et poste d'Aurillac. 685 h.

PRUNIERES, vg. de Fr., dép. des H.-Alpes; arr., 4 l. O. d'Embrun, cant. de Chorges, poste de Gap. 435 h. — *Autre*, Isère; arr., 11 l. S. de Grenoble, cant. et poste de la Mûre. 340 h. — *Autre*, Lozère; arr., 10 l. N. de Marvejols, cant. de Malzieu, poste de S.-Chély. 500 h.

PRUNIERS, vg. de Fr., dép. de l'Indre; arr., cant., 4 l. S. et poste d'Issoudun. 725 h. — *Autre*, Loir-et-Cher, sur la Sautre; arr., cant., 2 l. S.-O. et poste de Romorantin. 655 h.

PRUNOY, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., 6 l. O. et poste de Joigny, cant. de Charny. 600 h.

PRUSSE ou **ÉTATS PRUSSIENS**, roy. de l'Europe, situé entre 3° 30' et 20° 30' de long. E. et entre 49° et 56° de lat. N.; la délimitation de cet État est très-irrégulière; il se compose de deux parties principales: celle de l'E., qui comprend les prov. de la Prusse orientale, de la Prusse occidentale, de Posen, de Brandebourg, de Poméranie et de Saxe; et celle de l'O., nommée duché du Bas-Rhin; la superficie totale est de 13,970 l. c. La partie E. ou orient. est bornée au N. par les grands-duchés de Mecklenbourg-Schwerin et de Mecklenbourg-Strelitz et la Baltique; à l'E. par la Russie et la Pologne; au S. par la Pologne et l'empire d'Autriche, et à l'O. par le duché de Brunswick et le roy. de Hanovre. La partie occidentale est bornée à son tour par les roy. de Hollande et de Hanovre au N.; par les possessions des maisons de Lippe, de Waldeck, de Hesse et de Nassau à l'E.; par la France, le duché de Saxe-Gotha et la Bavière rhénane au S., et par 12,464,000 h. à l'O. La partie orientale est, à l'exception de la Silésie, un pays de plaines, de marécages et de lacs; les montagnes des Sudètes et des Riesen-Gebirge y jettent diverses ramifications. La partie occidentale est traversée par les chaînes de Weser-Gebirge, d'Ég-Gebirge, de Rothhaar-Gebirge, de Hohe-Veen et d'Éifel. Tous les fleuves qui parcourent ces États se rendent, ou dans la mer Baltique ou dans la mer du Nord; les principaux sont: le Memel ou Mimen, le Pregel, la Vistule, la Stolpe, la Persante, la Rega, l'Oder qui reçoit la Wartha, l'Elbna, la Neisse, le Bober et la Peene; l'Elbe qui reçoit l'Ester-Noir, le Havel, la Spree, la Mulde et la Saale; le Weser, l'Éms, le Rhin grossi par le Sieg, la Roer, la Lippe et la Moselle. Le climat est généralement tempéré et sain; le sol, de nature très-variable, est plus particulièrement fertile sur les rives du Niemen, de la Netze et de la Warta. Ses principales productions sont les grains, maïs, lin, chanvre, tabac, houblon, millet, légumes et fruits. La vigne est cultivée sur les bords du Bhin et de la Moselle. De belles prairies nourrissent de nombreux bestiaux et des chevaux de bonne race. Les richesses minérales consistent en fer, cuivre, plomb, zinc, cobalt, soufre, houille, succin ou ambre jaune; les principaux articles de l'industrie sont les étoffes de laine et de coton, la toile, la quincaillerie, les soieries de Berlin, cuirs, maroquins, armes, aiguilles, épingles, verrerie, porcelaine et bleu de Prusse. Malgré les entraves que le morcellement de ce pays oppose au commerce, il est néanmoins très-actif, et les exportations sont considérables en grains, étoffes, métaux, bois, armes, tabac, viandes salées, vins et liqueurs; les importations consistent en étain, sucre, café, thé, coton, soie, tabac, vin de France et de Hongrie. Le gouvernement est une monarchie à peu près constitutionnelle. La religion dominante est le protestantisme. L'instruction, généralement répandue et bien entendue, met ce royaume au nombre de ceux qui se distinguent le plus sous cet important rapport. Les habitants se divisent en 5 classes: nobles, bourgeois, paysans, militaires et ecclésiastiques. Le système gouvern.